

MERDRIGNAC
 Lotissement de la Chevalerie
 PLAN DE MASSE



- Zone constructible
- Zone de constructions annexes autorisées
- CHAUSSEE
- PLACETTE (zone de retournement)
- STATIONNEMENT
- CHEMINEMENT PIETONNIER
- ESPACES VERTS
- NOUE PAYSAGERE
- Accès et emplacement de stationnement privatif non clos (position imposée)
- Arbres de haute tige à positionner en fonction des réseaux
- Haie de charnille
- Sens de faîtage conseillé du volume principal du bâtiment

ECHELLE 1 / 1500

Référence : L06-253